Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20260227-D202602-DE

2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Virginie DOYEN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 6

Date de convocation : 13 février 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, 1er adjoint ;

Mme Anne-Marie LE GORJU, 2ème adjoint

Mme Catherine MONCOUQUT, Mme Elizabeth MOAL,

Mr Aurélien CHARRIERE

Secrétaire de séance : Mme Elizabeth MOAL

Délibération n°2026-002

Objet : Subventions 2026 aux associations

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de déterminer les subventions 2026 aux associations. Elle présente l'ensemble des demandes de subventions 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe à 775€ et 75€ de participations matérielles, le montant total des subventions versées aux associations réparties de la manière suivante :

Associations demandeuses	Montant des subventions 2026
ADAPEI	25 €
CIDFF22	25 €
Cinéma de Callac la Belle Equipe	25 €
Radio Kreiz Breizh	25 €
Ti Ar Vro Gwengamp	25€
Solidarités Paysans	25 €